 **CHARTE DU CA HARFLEUR BEAULIEU**

**Toute personne, qu’elle soit dirigeant ou joueur, souhaitant rejoindre le club, est dans l’obligation d’avoir une licence, d’acquitter une cotisation annuelle dont le tarif est fixé, par le bureau du club et, s’engage à respecter cette charte.**

**Chaque joueur devra régler sa cotisation en totalité afin d’obtenir sa licence,**

**L’adhésion ne devient effective qu’après signature de la licence et du présent règlement.**

**Le fait d’être licencié à C.A HARFLEUR BEAULIEU n’implique pas l’incorporation automatique dans l’une des équipes du club, ni toujours dans la même équipe.**

**Les dirigeants sont seuls responsables de la composition de l’équipe qu’ils ont en charge. Nul autre ne doit intervenir ou donner son sentiment sur les changements à effectuer pendant un match.**

**Tout joueur est tenu de répondre aux convocations et se présenter aux heures et lieux donnés par les dirigeants. Pour des raisons de sécurité, tout joueur mineur doit être amené et repris au niveau des vestiaires.**

**En cas d’indisponibilité, les joueurs convoqués sont tenus d’informer leurs dirigeants, suffisamment à l’avance, pour qu’il puisse être pourvu à leur remplacement.**

**Tout joueur ou dirigeant est tenu d’avoir un comportement correct et en particulier :**

**- respecter les officiels : arbitres, arbitres assistants et délégués**

**- respecter les joueurs et dirigeants des clubs adverses**

**- respecter les membres et dirigeants du club**

**- respecter les installations et le matériel mis à disposition**

**Tout joueur ou dirigeant ‘‘exclu’’ du fait du non respect de l’éthique sportive (contestations des décisions arbitrales, insultes, coups volontaires, etc.) après la sentence officielle (DMF ou LFN), en fonction de la gravité des faits, se verra infliger une sanction supplémentaire et amené à régler, tout ou partie, son amende. Tant que celle-ci ne sera exécutée ou réglée, le joueur ne pourra participer à aucun match.**

**Tout joueur ou dirigeant ne respectant pas ce règlement, pourra se voir infliger des sanctions ordonnées par le Comité Directeur.**

**Droit d’image**

**Pour agrémenter les rubriques et les commentaires sur son site ‘‘**[**http://cahbfootball.footeo.com**](http://cahbfootball.footeo.com)**’’ sur sa page facebook « Harfleur football »ou ‘‘ ‘‘tout autre support de communication’’, le club est amené à diffuser des photos d’équipes, des photos d’actions de jeu voir des photos de joueur isolé.**

**Si vous n’acceptez pas ce principe il vous appartient de nous le signaler par écrit.**

**Date :**

**Nom et prenons :**

**Signature :**